

Face à la réforme dangereuse de Blanquer : Le SNUEP-FSU appelle à une rentrée offensive et engagée

Le bureau national du SNUEP-FSU, réuni le 5 juillet, dénonce avec force les grands axes de la réforme de la voie professionnelle arbitrés par le ministère. Cette réforme organise le transfert des contenus d'enseignement et des diplômes aux branches professionnelles poursuivant une fonction utilitariste des savoirs au détriment d'une formation équilibrée et complète. La réduction des temps d'enseignements généraux engendrera des difficultés accrues pour tous les jeunes ; et plus particulièrement pour celles et ceux qui choisiront de poursuivre leurs études dans le supérieur. La spécialisation à un métier, repoussée en 1^{ère}, impliquera une véritable déprofessionnalisation de la formation. Le baccalauréat professionnel se préparera ainsi en 2 ans au lieu de 3 actuellement. La réduction drastique du nombre de places en bac pro GA, sans création compensatoire dans des filières existantes ou nouvelles, va s'opérer sans qu'aucune mesure ne soit déployée pour les collègues concerné·es. L'implantation d'unités de formation par l'apprentissage (UFA) dans tous les établissements aura des répercussions immédiates sur les conditions de travail des personnels car mixer les publics et les parcours génère des organisations pédagogiques intenable. Et nos statuts, qui garantissent nos droits et nos missions d'intérêt général, en seront fortement fragilisés.

Au mépris de l'expertise, de l'expérience, de l'investissement sans faille au quotidien des PLP, le ministère fait donc le choix de répondre aux exigences des organisations patronales, MEDEF en tête, et à leur vision passéiste de la formation initiale. Ce sont des générations complètes de jeunes qu'ils vont sacrifier et précariser encore plus.

Dans ce cadre de casse organisée de la formation professionnelle scolaire, le SNUEP-FSU appelle tous les personnels à participer massivement à toutes les réunions d'information, stages, colloques... qu'il organisera sur l'ensemble du territoire. Il appelle notamment les militant·es à organiser des heures d'information syndicale le 18 septembre dans tous les établissements pour échanger et construire avec la profession des propositions et une mobilisation forte contre ce projet. Pour le SNUEP-FSU, cette réforme est sérieuse et dangereuse pour l'ensemble des jeunes et pour les personnels. Il appelle à une rentrée offensive et engagée.



La nouvelle « réforme » de la voie professionnelle : les mesures annoncées par le MEN

Il est important de noter que lors de ce CAEN, le rectorat a intégré dans le document de travail un dossier concernant la transformation du lycée professionnel que vous pouvez [télécharger](#) sur notre site. Cela montre que la machine est en marche pour « transformer » le LP.

[Télécharger le dossier de présentation "Transformer le lycée professionnel : former les talents aux métiers de demain"](#)

GT REVISION D'AFFECTATION 5 JUILLET 2018

Ce groupe de travail avait pour but de prioriser les demandes de révisions d'affectations des collègues ayant participé au mouvement intra 2018. Comme à notre habitude, nous avons tenté de faire prendre en compte les éléments permettant de ne pas hypothéquer les chances des collègues de voir leur demande aboutir. Aucune nomination n'a été annoncée, le résultat de ces révisions d'affectations sera connu lors du groupe de travail du 18 juillet prochain. Nous serons encore présents afin de faire aboutir un maximum de ces révisions d'affectations.

Signalé : Comité technique académique (CTA) du 4 juillet 2018

Ce CTA étant le dernier de l'année scolaire, nous avons eu une présentation de différents bilans : bilan des actions de formation des personnels, bilan de l'action culturelle, bilan du développement du numérique éducatif, ainsi qu'une présentation du budget 2018 de l'académie.

Un sujet qui nous intéresse au premier chef a été abordé lors de la séance des questions diverses : « la charte pour la mise en œuvre des formations en mixité de statuts et/ou de parcours ».

Nous en appelons à votre plus grande vigilance, car très rapidement les conseils d'administrations seront consultés puisque la charte prévoit qu'avant toute demande de mixité, le proviseur de l'EPLÉ doit obtenir l'accord du conseil d'administration. [Télécharger sur notre [page d'accueil](#) notre déclaration et la charte]

Il est à souligner que la charte ne prévoit aucune rétribution supplémentaire pour les collègues engagés dans ce dispositif de mixité : « le rectorat verse les salaires des enseignants qui interviennent dans les formations quand les scolaires sont présents, qu'ils soient seuls ou avec les apprentis (groupe classe mixte). Ces moyens sont attribués dans le cadre de la DHG de l'EPLÉ ».

Les conséquences en termes de surplus de travail sont éloquentes puisque les équipes pédagogiques devront se concerter pour aménager leur emploi du temps, réaliser un positionnement sur l'enseignement général pour adapter le parcours de l'apprenti, construire une progression pédagogique commune aux deux statuts (apprentis, scolaires/étudiants), mettre en place des modules de formation dans les enseignements professionnels...et nous en passons.

Nous avons bien entendu dénoncé cette charte, et mis en avant notre statut de PLP qui ne prévoit pas, entre autres l'annualisation du temps de travail, disposition plus que nécessaire pour la mise en place de cette mixité.

CHSCTA du 12 juin 2018

Dernier CHSCTA de l'année scolaire placé sous le signe des bilans annuels : bilan de la médecine de prévention, bilan social, bilan des accidents du travail.

Suite à sa visite au LPO de Borda DAX, avec pour thématique « fonctionnement d'une CHS dans un EPLÉ », le CHSCTA a adopté des « avis » qui seront transmis au Recteur pour réponse. Dès qu'elles seront effectives, ces réponses seront accessibles sur le site du Rectorat.

MASSIAS Jean Luc

Pré-syndicalisation

La période de pré-syndicalisation au SNUEP-FSU s'ouvre, elle a pour objectif de vous solliciter pour le renouvellement de votre confiance ; les seules ressources de notre syndicat sont vos cotisations. Le SNUEP-FSU sera en congrès l'an prochain, c'est le moment pour vous de participer activement à la vie de votre syndicat. Pour cela, n'hésitez pas à contacter votre section académique.

Bulletin de pré-syndicalisation : [Word](#) et [PDF](#)

CAPA HORS CLASSE ET CLASSE EXCEPTIONNELLE 10 JUILLET 2018

Lors de cette CAPA, 122 collègues ont été promus à la Hors Classe des PLP, et 6 autres collègues ont été inscrits en liste complémentaire, dans l'attente d'un arbitrage du ministère des finances quant au nombre total de promotions pour l'année 2018.

Nous avons dénoncé ce qui a été vécu comme une injustice par un grand nombre de collègues, le sentiment d'une dégradation des avis des chefs d'établissement et des IEN par rapport aux années précédentes.

De plus, l'intégration de collègues en rang utile avec un barème insuffisant nous a amené à voter « contre » le tableau d'avancement tel qu'il nous a été proposé.

Dans la foulée, s'est tenue la CAPA « Classe Exceptionnelle ».

Force est de constater que le « vivier 1 » n'a pas permis de promouvoir les 52 collègues prévus ; en effet seuls 42 collègues remplissaient les conditions pour intégrer ce vivier.

Nous avons rappelé en ouverture de cette CAPA notre opposition à l'existence de 2 viviers pour ces promotions et réitéré notre revendication d'un seul vivier pour les campagnes de promotions futures. Seuls 16 collègues du « vivier 2 » ont pu bénéficier de cette promotion à la classe exceptionnelle.

Malgré tout, nous pouvons nous féliciter de la création de ce nouveau grade, le PPCR n'y est certainement pas pour rien, d'autant plus que 12 collègues ont pu accéder à « l'échelon spécial » de cette classe exceptionnelle lors de cette CAPA.

Déclaration liminaire des élu-es SNUEP-FSU

CAPA des PLP HORS CLASSE – CLASSE EXCEPTIONNELLE

Nous souhaitons commencer cette déclaration du SNUEP-FSU en faisant part de notre mécontentement voire de notre colère quant à la manière dont le gouvernement veut « réformer » l'éducation nationale. Ce qu'il en ressort jusqu'ici, en particulier dans l'enseignement secondaire, c'est la remise en cause de principes fondamentaux communs comme l'égalité des chances pour les poursuites d'études avec Parcours Sup, ou l'égalité de traitement entre tous les enseignants avec un recours accentué au mérite. C'est aussi la diminution drastique des heures d'enseignement général pour les élèves les plus fragiles de notre système éducatif.

Tout semble n'aller que dans un seul sens : dévaloriser le service public d'éducation au profit de l'enseignement privé et de l'apprentissage.

Nous voyons déjà les conséquences de cette politique. En plus de la baisse de 35 % en moyenne des postes offerts aux concours du secondaire, voilà maintenant que s'y ajoutent 350 places non pourvues. On l'a bien compris : tout est fait pour décourager les jeunes étudiants à s'engager dans une carrière d'enseignant et pour favoriser les réductions de postes, le recrutement de contractuels et la déstructuration du service public.

Pour le SNUEP-FSU, les régressions sociales ne se négocient pas.

Concernant le tableau d'avancement à la Hors Classe, nous constatons qu'un grand nombre de collègues ont énormément perdu au niveau de leurs appréciations au point de voir leur chance de promotion réduite à néant. Cela pose un énorme problème car ces avis ne seront pas revus, provoquant l'impossibilité pour tous les promouvables de voir évoluer ces avis et donc leur carrière.

Nous exigeons que tous les non promus voient leur avis réévalués chaque année.

De plus, nous ne comprenons pas que le classement au-delà du rang utile ne soit pas effectué afin de pouvoir donner des informations précises aux collègues. Et nous attendons avec impatience les critères qui justifient l'intégration en rang utile des 6 collègues que vous nous proposez pour la Hors Classe.

Même si le PPCR a permis d'introduire un troisième grade, nous ne pouvons nous satisfaire de la perte d'un nombre conséquent de promotions liée au tarissement du vivier 1. Nous réitérons donc notre demande d'abandon du 80/ 20 % et la constitution d'un seul tableau pour les prochaines campagnes.

CSE : la communauté éducative dénonce la méthode du ministre

Les syndicats de la FSU, le SE-Unsa, l'Unsa-éducation, A & I Unsa, la CGT-éduc'action, Solidaires, Sud-éducation, la FNEC-FP-FO et les organisations lycéennes et étudiantes SGL, l'Unef ainsi que la FCPE ont quitté la séance du Conseil supérieur de l'éducation suite au refus de l'administration de retirer les projets de modifications des programmes de 2016 de l'ordre du jour. Pour les mêmes raisons, les syndicats de la CFDT ont refusé de siéger à ce même CSE du 12 juillet 2018.

Ils ont collégalement dénoncé la méthode de travail, l'absence de concertation, de consultation comme la politique autoritaire et la vision idéologique de l'école qui entre en contradiction avec l'école de la confiance ou le pragmatisme prôné dans les médias.

Depuis un an la distance entre le discours et la manière de procéder de ce ministère constitue un empêchement à une évolution de l'école qui permettrait d'enrayer les inégalités et de faire réussir tous les élèves.

La communauté éducative réclame que l'école ne soit pas l'affaire de parti pris mais l'objet de débats appuyés sur les travaux de la recherche et la concertation avec ceux qui sont directement concernés. L'école a besoin de temps, de sérénité, de réelle confiance et de moyens pour lui permettre d'être le lieu d'émancipation et de réussite de tous les élèves.

Paris le 12 juillet 2018

Le calendrier scolaire 2019-2020 (confidentiel)

- Le calendrier scolaire pour l'année 2019-2020 prévoit que la prérentrée des enseignants aura lieu le vendredi 30 août 2019, et la rentrée des élèves le lundi 2 septembre 2019.
- Les vacances de la Toussaint sont prévues du samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
- Les vacances de Noël du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2020
- Les vacances d'hiver du samedi 22 février au 9 mars pour la zone A, du samedi 15 février au lundi 2 mars pour la zone B et du 8 au 24 février 2020 pour la zone C.
- Les vacances de printemps du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2020 (A), du 11 au 27 avril 2020 (B), du 4 au 20 avril (C).
- Le début des vacances d'été est fixé au 4 juillet



Compte rendu de la Formation interprofessionnelle (FIP)

[La Formation interprofessionnelle des CPC comprend l'Igen, les présidents et vice-présidents des CPC, ainsi que les organisations syndicales d'enseignants.]

Partie concernant la réforme de la voie professionnelle scolaire

Réforme VP :

JM Huart (DGESCO) a voulu faire une brève présentation de la réforme VP afin de pouvoir répondre à quelques questions avant de partir. Il a évoqué le paradoxe persistant depuis plusieurs années entre le discours volontariste des ministres successifs sur la valorisation de la VP et les actes parfois dévalorisant menés par l'administration (citant l'exemple des taux d'orientation en 2nd Gt à l'issue du CLG)

Selon le DGESCO, par cette réforme, le ministre répond enfin à la question de la finalité de la VP : certes elle a vocation à insérer professionnellement, mais de surcroît, il est acté que c'est une voie de poursuite d'études, notamment à travers la mesure instaurant des modules en terminale. Par ailleurs, JM Huart présente cette réforme comme une "transformation culturelle" de la VP pour 3 raisons :

- * Une meilleure prise en compte des parcours (individuels) des élèves, à travers les mesures suivantes : davantage d'accompagnement personnalisé dans les grilles horaires, la possibilité de choix d'orientation supplémentaire offerte par les 2nd organisées par famille de métiers, et la mise en place des modules en terminale.

- * Des innovations importantes, tant à travers le travail qui va être mené sur les contenus d'enseignement, sur l'ouverture de nouvelles formations, sur la diminution de la filière GA, mais aussi à travers la Co-intervention prévue dans les grilles horaires.

- * La création de campus pour lesquels un nouveau cahier des charges sera élaboré d'ici décembre. Enfin, le DGESCO a rappelé la mise en place, à l'identique dans les 3 voies du lycée, des tests de positionnement dès septembre 2018 pour "construire l'AP et mieux accompagner les élèves". Répondant à une première question, JM Huart a évoqué les 2000 places "passerelles" en BTS, sans entrer dans les "détails techniques" de leur organisation, mais en précisant que, s'il n'y avait "que"

2000 places, c'est parce que la centrale avait demandé aux rectorats d'estimer le nombre de places nécessaires puis avait répondu ainsi à l'intégralité des demandes.

Intervention du SNUEP-FSU :

Comme vous le savez, Monsieur Huart, la réforme présentée le 28 mai par JM Blanquer pour la VP a généré de l'inquiétude, comme en témoigne le courrier qui a rapidement été adressé au ministre par une intersyndicale très large. Depuis, cette inquiétude se transforme, au gré des conversations menées en salle des profs, en du mécontentement. Sans vouloir évoquer tous les points de cette réforme, et puisqu'il s'agit de vous poser des questions, je vais insister sur quelques-uns des points de crispations qui reviennent le plus souvent :

- Les grilles horaires élèves sont en nette diminution, notamment pour les enseignements généraux, mais aussi pour certaines matières comme la PSE ou l'Eco/Gestion qui sont englobées dans l'ensemble des enseignements professionnels sans apparaître distinctement. Pour le SNUEP-FSU, ce n'est pas de moins d'Ecole dont ont besoin les élèves qui en sont socialement les plus éloignés, c'est de davantage de formation. Avez-vous donc des éclaircissements à nous apporter sur ces grilles horaires ?

- Les Familles de métiers pourraient être une bonne idée dans le cadre d'un retour à des parcours d'accès en 4 ans pour le BAC Pro, mais là, ce n'est pas ce qui est proposé. Quelle ingénierie va donc être proposée pour regrouper intelligemment les programmes des secondes concernées, afin que

cette mesure ne se transforme pas en une nouvelle spoliation d'une année de formation professionnelle pour accéder à ce diplôme ?

- Pour les modules de terminale, on sait tous très bien que, nos élèves, en fin de première, ont beaucoup de mal à se projeter dans une poursuite d'études. Cette mesure couplée aux attendus de ParcoursSup sur les filières sélectives comme les BTS peut être dissuasive pour les poursuites d'études si aucune réflexion n'est menée sur le moment où il sera demandé aux élèves d'opérer leur choix entre l'un ou l'autre des modules. De plus, on peut également s'interroger sur le devenir des élèves qui auront choisi le module "poursuite d'études", mais qui seront refusés sur ParcoursSup ?

- Concernant la réduction opérée sur la filière GA, le SNUEP, qui a dénoncé ce BAC Pro dès sa création, ne peut que se féliciter de la prise de conscience du ministère sur les difficultés dans cette filière. Néanmoins, et c'est France stratégie qui le dit, il subsiste des besoins d'emplois pour le niveau IV dans le tertiaire administratif, notamment dans la FPT. Qu'allez-vous mettre en place pour répondre à ces besoins, sachant que les colorations, qui mettent les établissements en concurrence, ne sont pas une solution "diplômante" ?

Réponses (courtes) de JM Huart :

Actuellement, le volume horaire en BAC Pro est beaucoup trop important, la diminution des horaires élèves est donc une nécessité : si les élèves de BAC Pro travaillent peu chez eux, c'est parce que leurs horaires en classe sont trop lourds, et qu'avec le travail personnel, ils peuvent parfois largement dépasser la quantité légale de travail hebdomadaire ! On peut s'attendre ainsi à ce que ces élèves fournissent maintenant un travail personnel plus important. Inspirons-nous de ce qui se fait dans l'enseignement agricole, qui marche bien, où les élèves ont tout au plus 25h de cours par semaine... Concernant le choix des modules en terminale, je vous donne raison, c'est un point important, et il faut continuer à réfléchir à la fois sur le moment où ce choix sera demandé aux élèves, et sur les possibilités de réversibilité de ce choix.

(NDLR : C'est tout !)

Question potentiellement intéressantes posées par d'autres OS et réponses données :

SGEN-CFDT : Quelle accessibilité garantie pour toutes les formations envisageables à la suite d'une seconde "Famille" et quel impact sur la carte des formations ?

DGESCO : Il y aura effectivement un impact sur l'offre de formation à long terme, qu'il faudra mesurer avec les régions, notamment pour les plateaux techniques. Mais de toute manière, il sera nécessaire que les EPLE travaillent en réseau.

CFDT Salariés : Pour définir correctement les familles de métiers, il est nécessaire de travailler en inter-CPC

DGESCO : OK

SNALC : Quel type de PFMP pour des 2nd Famille de Métiers ?

DGESCO : En classe de seconde, les élèves bénéficieront toute l'année d'un accompagnement Individuel pour les aider dans leur choix d'orientation, et le choix de leur PFMP devra être opéré dans le cadre de cet accompagnement. Notez au passage que le BAC Pro "Métiers de la Sécurité" ne sera finalement pas dans la même « Famille » que les BAC Pros GA et Logistique. Ainsi les familles proposées sont suffisamment cohérentes pour que les élèves puissent mener sereinement leurs PFMP en seconde sans qu'ils ne s'enferment dans une seule possibilité d'orientation en première.

La suite dans le prochain Bulletin académique

L'apprentissage devient une obsession : les propos d'E. Macron devant le congrès

A l'occasion de son discours devant le Parlement réuni en congrès ce 9 juillet, le président de la République a évoqué les questions d'éducation qui s'inscrivent dans "une politique de l'émancipation de chacun qui libère du déterminisme social", puis il s'est adressé aux, il leur rappelle qu'ils seront bientôt appelés à voter définitivement "une réforme profonde de la formation professionnelle et de l'apprentissage (...). L'apprentissage et l'alternance seront cet accélérateur de mobilité sociale dont nous avons besoin. Nous mettons ainsi au cœur du système le jeune et son maître d'apprentissage et nous reconstruisons tout autour d'eux avec un seul objectif, en finir avec les ravages du chômage de la jeunesse. Nous baissons le coût de l'apprenti pour l'employeur, rendons ces filières plus attractives pour les jeunes, simplifions les règles pour les rendre plus adaptées à la réalité du travail. D'autres pays ont emprunté cette voie et ont réussi. Aussi je demanderai à tous un effort collectif : aux entreprises pour prendre des apprentis, aux enseignants pour en faire la promotion, aux familles pour soutenir leurs enfants dans cette voie professionnelle épanouissante (...)."

ENSEMBLE, POUR UNE RENTRÉE COMBATIVE !

www.snuep.fr



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC